

Agriculture

Groupe sectoriel

J. Jouzel



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement
durable
et de la Mer

Agriculture

Constat

- L'entrée par systèmes de production semble la mieux à même de rendre compte des problématiques d'adaptation dans le secteur agricole.
- **Grandes cultures** : objectifs de palier les risques d'échaudage cad de mauvais développement des fruits et grains et le manque d'eau estival par l'adaptation des itinéraires techniques et des assolements.
- **Filières d'élevage de ruminants** : adaptation à la modification du calendrier de pousse de l'herbe et surtout trouver les moyens d'assumer le risque de crise fourragère en cas de sécheresse estivale. Adaptation également des bâtiments pour protéger les animaux des risques de canicule.
- **Viticulture** : avancée de la date de vendange – problème de la sensibilité de la vigne à la température pour la qualité
- **Arbres fruitiers** : cultures particulièrement sensibles au changement climatique en raison notamment de la longueur du cycle du bourgeon au fruit et de l'intervention du paramètre températures à différentes stades de développement.

Cultures légumières et horticoles : sensibilité aux risques de développement de nouveaux ravageurs.

Agriculture

- **Renforcement des travaux de recherche et d'innovation pour faciliter l'adaptation.** Un éventuel recours à la transgénèse devra faire l'objet d'une évaluation par le Haut Conseil aux Biotechnologies (HCB).
- **Disposer de projections territorialisées**, afin de permettre aux acteurs, à partir d'une analyse des vulnérabilités et des potentialités de chaque territoire, de déterminer des mesures d'adaptation localement, en impliquant l'ensemble des partenaires concernés et notamment les filières économiques.
- **Préserver les espaces agricoles et forestiers** pour maintenir leur capacité d'adaptation ce qui implique notamment de lutter contre l'artificialisation des sols.
- **Important effort de recherche pour mieux comprendre le fonctionnement des agroécosystèmes et les phénomènes susceptibles de les modifier.** S'assurer du transfert de ces innovations vers les agriculteurs.
- **Optimiser l'utilisation de la ressource en eau**
- Permettre aux agriculteurs de **pouvoir disposer des variétés nécessaires** à l'adaptation de leurs systèmes.

- **Renforcer les dispositifs de veille contre les risques émergents** en matière de santé des végétaux, de santé des animaux, avec une attention particulière sur les vecteurs susceptibles d'accroître les risques de maladies, tant chez les animaux que chez l'homme.

Agriculture

82	S'adapter au changement climatique dans les territoires et les filières
83	Maîtriser les risques de changements d'usage des terres
84	Lutter contre l'artificialisation des sols
85	Orienter la recherche et le développement vers des systèmes agricoles plus adaptés au changement climatique
86	Assurer le transfert des innovations en matière d'adaptation au changement climatique
87	Optimiser l'utilisation de l'eau en agriculture
88	Favoriser le maintien de la biodiversité dans les écosystèmes agricoles pour préserver leur capacité d'adaptation
89	Prendre en compte le changement climatique dans les modalités d'inscription des variétés végétales au catalogue national
90	Renforcer la préparation à l'émergence de nouveaux organismes nuisibles et espèces envahissantes à la santé des végétaux
91	Développer les systèmes de réseaux de surveillance et d'alerte des maladies émergentes animales
92	Améliorer la couverture des exploitants contre les aléas climatiques, <i>via</i> le développement de systèmes assurantiels (en quantité et en qualité)
93	Anticiper le changement climatique sur les bâtiments agricoles

Forêt

Groupe sectoriel

J. Jouzel



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement
durable
et de la Mer

Forêt

Constat

Au-delà des événements exceptionnels (tempête, sécheresse, incendies), trois catégories d'impact :

- **des changements de productivité** : ceux-ci résultent de l'augmentation de la teneur en gaz carbonique de l'atmosphère, de l'augmentation de la température et de l'allongement de la saison de végétation, mais aussi des dépôts azotés d'origine agricole, urbaine ou routière. On s'attend cependant à voir l'augmentation de productivité plafonner vers la moitié du siècle, avant de décroître, de façon inégalement répartie sur le territoire national pendant la seconde moitié du siècle. Cette diminution de la productivité se manifesterait déjà dans certains peuplements de la région méditerranéenne ;
- **des modifications de la distribution spatiale ou altitudinale** des essences forestières, des espèces de la faune et de la flore, des relations écosystémiques et des habitats propres à ces espèces ;
- **une aggravation des risques** : le changement climatique n'est probablement pas responsable à lui seul d'épisodes catastrophiques ; mais il contribue sans doute à en renforcer la fréquence, l'intensité ou l'extension, c'est-à-dire finalement leur ampleur.

Forêt

- **Assurer une meilleure connaissance** et un suivi des impacts du changement climatique sur les écosystèmes forestiers et à intensifier la recherche développement sur l'adaptation des forêts dans toutes ses dimensions.
- **Favoriser l'adaptation des peuplements** afin de conserver le maximum de potentialités des forêts et disposer pour ce faire des ressources génétiques nécessaires.
- **Prévenir et gérer les risques**, cad se prémunir contre les événements climatiques exceptionnels qui nécessitent des mesures adaptées aux différents types de risques d'où la recommandation de conforter le rôle des forêts de protection contre les risques naturels et de prévenir les risques d'incendie qui s'annoncent plus intenses et dans des zones nouvelles. Une couverture assurantielle adéquate des sylviculteurs est également à prévoir.

Forêt

94	Rendre disponibles des données écologiques et suivre des impacts sur les écosystèmes
95	Poursuivre et intensifier la recherche-développement sur l'adaptation des forêts au changement climatique
96	Appuyer les politiques nationales d'adaptation des forêts au changement climatique sur des démarches locales et concertées
97	Favoriser l'adaptation des peuplements
98	Favoriser la conservation et l'adaptation des ressources génétiques forestières
99	Adapter la gestion à l'évolution de la productivité forestière
100	Préserver la fonction de protection des forêts vis à vis des risques naturels
101	Prévenir un risque accru d'incendies
102	Gérer les conséquences en forêt des événements climatiques exceptionnels
103	Améliorer la couverture des exploitants contre les aléas climatiques, <i>via</i> le développement de systèmes assurantiels (en quantité et en qualité)

Biodiversité

Groupe transversal

M. Havard



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement
durable
et de la Mer

Biodiversité

Constat

- **Les perturbations directes** attendues du changement climatique sont les plus faciles à appréhender : **longues sécheresses estivales, événements hydroclimatiques extrêmes**, l'aggravation des **étiages estivaux** et, du fait de l'augmentation de la température, la conjugaison dans les milieux aquatiques de l'augmentation de la concentration **des polluants** stockés dans les sédiments et de la diminution de la **concentration en oxygène**.
- Les effets les plus déterminants sur cette biodiversité sont indirects : ils résultent des **choix des sociétés humaines** pour faire face au changement climatique, quasi-impossibles à prédire quantitativement, notamment en matière d'agriculture (risque de recours croissant à l'irrigation, développement des cultures énergétiques...), de forêts (plantation d'essences exogènes...), d'urbanisation ou de gestion des risques (endiguements...).

Principe général

Compte tenu du haut degré d'incertitude attaché aux prévisions dans le domaine de l'écologie, il importe de **mettre en place une stratégie adaptative**

Quatre axes pour les recommandations

Connaître/comprendre/modéliser - Suivre et anticiper - Agir pour restaurer - Agir pour ne plus détruire.

Biodiversité

- **Améliorer les connaissances et la modélisation**, en renforçant la recherche fondamentale et appliquée sur la biodiversité, qui doit être dotée de moyens financiers et humains accrus, optimisés et coordonnés.
- **Renforcer les réseaux de suivi de la biodiversité**, en travaillant particulièrement sur la synergie des réseaux existants de collecte et d'analyse de données, le suivi en continu des évolutions des territoires, les modalités de collecte (réseaux professionnels et réseaux d'observateurs volontaires) et la valorisation de l'information.
- **Restaurer le patrimoine « biodiversité »**, en poursuivant notamment la mise en place de trames vertes, bleues et bleues marines et en complétant les plans de protection et de gestion des espèces sauvages pour les adapter aux enjeux liés au changement climatique.
- Favoriser l'adaptation de la biodiversité en se dotant d'outils visant à empêcher les nouvelles atteintes aux milieux et aux espèces.
- **Clarifier le concept d'espèce envahissante** avant la mise en place d'un système de surveillance spécifique.
- Intégrer la biodiversité dans les politiques, et notamment dans les documents d'urbanisme.

- **Impliquer les citoyens** aux enjeux de la biodiversité et du changement climatique.



Biodiversité

1

Prendre en compte les fonctionnalités et les services rendus par les écosystèmes dans la Stratégie Nationale pour la Biodiversité

Connaître, comprendre et modéliser : améliorer les connaissances fondamentales et techniques

2

Renforcer la recherche fondamentale sur la biodiversité, notamment sur la modélisation

3

Renforcer la recherche appliquée et le développement sur la biodiversité

Suivre et anticiper : renforcer et coordonner les réseaux de mesure et les dispositifs de vigilance

4

Mettre en place au niveau national des réseaux de suivis cohérents et interopérables

5

Mettre en place un observatoire de l'occupation des sols

6

Mettre en place un système d'anticipation de crises et d'alerte

Agir pour restaurer

7

Poursuivre l'engagement Grenelle de mettre en place une trame verte, bleue et bleue marine, solide, co-construite et dynamique

8

Compléter la stratégie de protection et de gestion des espèces sauvages

9

Protéger et maintenir la biodiversité domestique et cultivée

Agir pour ne plus détruire

10

Poursuivre la stratégie nationale de création d'aires protégées, marines et terrestres

11

Mettre en place une stratégie nationale de gestion des espèces envahissantes

12

Mettre en place une gestion intégrée des zones côtières intégrant le changement climatique

13

Faire prendre en compte la biodiversité en lien avec le changement climatique dans les études d'impact et les documents de planification des ressources naturelles

14

Faire prendre en compte la biodiversité dans les documents d'urbanisme et constituer un fonds national pour financer des inventaires communaux de la biodiversité

15

Promouvoir la nature en ville et la gestion différenciée des espaces verts

16

Expérimenter l'adaptation sur des territoires volontaires

17

Mobiliser, éduquer et sensibiliser l'ensemble des acteurs